**PROCES-VERBAL DE LA 73Ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES S0CIETES LOCALES DE SION, mardi 18.09.2018 SALLE DU GRAND-CONSEIL.**

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

*M. Sébastien Lamon, président de la Fédération des Sociétés locales de Sion ouvre la 73ème Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue à Monsieur Philippe Varone, président de la municipalité de Sion, aux présidentes et présidents des sociétés locales ou à leurs représentant(e)s et transmet les salutations de la municipalité. Il présente brièvement la demeure dans laquelle nous nous trouvons.*

Monsieur Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, s’est excusé ainsi que les sociétés suivantes : Association St-Raphaël, Home du Glarier, Ligue valaisanne contre le cancer, Paroisse protestante de Sion, Eisstock-club Sion, Point Rencontre Valais, Guggen les Chouettes, CS 13 Etoiles, Colonia Italiana de Sion, Chœur mixte du Sacré-Cœur, Uvrier Sport, Chœur d’Hommes St-Cécile, Curling Club Sion, Tennis-Club Valère, Schola de Sion, Club de Pétanque les Quatre-Saisons, Asa Valais, Oracantat, Karaté Club Okinawa, Frauen und Müttergemeinschaft St.Theodul Sitten, FC Châteauneuf, Section cunicole de Sion et environ, La Cible de Sion, Aïkido dojo Sion, Parti socialiste section de Sion, CA Sion, Gym-Hommes Sion, Chœur des Dames la Cantilène, PDC Sion, Chœur mixte des Aînés, Sion d’Autrefois

L’ordre du jour est le suivant :

 1. Appel des sociétés

 2. Nomination des scrutateurs

 3. PV de l’AG du 17 octobre 2017

 4. Rapport du président

 5. 1. Rapport de caisse

 2. Rapport des vérificateurs de comptes

 3. Décharge au caissier et au comité

 6. Election statutaire

 7. Démissions, admissions et exclusions

 8. Divers

**1. APPEL DES SOCIETES.**

L’appel des sociétés s’est fait par signature de la liste des présences. Une convocation a été transmise aux 132 sociétés membres de la FSL au 14er août 2018.

38 sociétés sont représentées à notre assemblée générale de ce soir. 36 avec le droit de vote. La majorité absolue est donc à 19 voix.

**2. NOMINATION DES SCRUTATEURS.**

Sont nommés scrutateurs : Paul Schnidrig et Nicolas Murmann.

**3. PV DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 17.10.2017**

Le PV de l’Assemblée générale du 27.09.2016 a été envoyé avec les convocations. Il ne fait l’objet d’aucune remarque. Mme Isabelle Gianadda est remerciée pour le travail de rédaction du PV de ce jour

**4. RAPPORT DU PRESIDENT.**

Nos actions se sont donc concentrées sur 3 objets :

* L’organisation des Lotos.
* L’organisation de la fête du 1er août en partenariat avec la Commune de Sion.
* La mise sur pied de la fête de la Ste-Cécile.

**La fête de la Ste Cécile :**

Elle s’est déroulée le 19 Novembre de l’année dernière dans la paroisse de la Cathédrale; elle a réuni, comme à son habitude les sociétés chorales et instrumentales sédunoises.

Un grand merci tout d’abord au Choeur liturgique Cath’voix par sa Présidente Madame Valérie Dubuis et son Directeur Monsieur Jean-Hugues Seppey qui ont organisé cette fête en novembre 2017. Merci pour leur magnifique prestation lors de l’office divin. Merci également aux 13 sociétés chorales et musicales sédunoises qui ont participé activement à cette manifestation et qui nous ont fait partager leur passion de la musique. Un apéritif des plus chaleureux offert par la Municipalité a suivi ce merveilleux concert. Lors de cette édition, la FSL a décidé de remettre après tirage au sort un bon de 500.- à « Harmonie municipale des jeunes ». Un grand merci à Jérôme Déchanez pour la coordination parfaite de cette Fête.

Cette année la Ste Cécile se déroulera dans la paroisse de Bramois, le dimanche 18 Novembre et sera organisé par le chœur mixte St-Cécile de Bramois. Ce sont d’ores et déjà de nombreuses sociétés qui se sont annoncées pour l’édition à venir.

**Les lotos :**

En 2018, la municipalité a accordé à 59 sociétés, la possibilité d’organiser un loto. 55 sociétés organiseront seuls leur loto, 4 le feront en duo. Je vous rappelle que tout changement de date, salle ou renoncement doit être discuté et annoncé à la FSL et à la Police municipale. Cette année le nombre de loto reste stable par rapport à l’an passé. On relève une augmentation d’une demande. Avant de conclure ce point, je remercie à nouveau notre secrétaire qui assure une grande partie de la coordination de ces lotos, en gérant les changements de dernière minute, les questions et la répartition des lotos.

**La fête du 1er août :**

Cette année, le HC Sion mouvement junior a accepté de prendre en charge la gestion et l’organisation de cette fête. Un tout grand bravo et merci à cette société d’avoir su relevé le défi. La fête fut belle et le public a su répondre présent malgré les caprices de la météo. Merci à l’Harmonie municipale pour son animation musicale sans faille et aux samaritains de la section de Sion pour le travail des plus professionnels. Et merci à toutes les sociétés qui ont participé à la fête. Cette année la société « Chœur mixte de Champsec » a gagné le bon de 500.- après tirage au sort. Mes remerciements suivants iront à la Ville qui nous a offert un merveilleux feu d’artifices.

Il me reste à remercier Monsieur Raymond Delavy, notre caissier et responsable du 1er août, qui a su une année de plus gérer cette manifestation avec le plus grand professionnalisme. Pour l’an prochain, c’est le FC Sion Football pour tous qui relève le défi d’organiser cette fête le jeudi 1er août 2019. Si d’autres sociétés souhaitent partir à l’aventure dans les années à venir, je les remercie de bien vouloir s’adresser au comité.

**5. RAPPORT DE CAISSE.**

5.1 Rappport du caissier :

M. Raymond Delavy, caissier donne lecture des comptes. L’exercice 2017/2018 se solde par un bénéfice de Fr. 986.35. La fortune s’élève à Fr. 36'068.63

5.2 Rapport des vérificateurs :

Les sociétés d’accordéons Le Mazot par M. Christian Kohli et Sport Handicap, par M. Ambroise Giorgetti ont fonctionné comme vérificateurs de compte. M. Christian Kohli lit son message et demande à l’assemblée d’accepter les comptes, avec remerciements au caissier, M. Raymond Delavy, pour la parfaite gestion financière de la Fédération.

* 1. Décharge au caissier et au comité :

Le président met en discussion les points 5.1 et 5.2. L’assemblée donne décharge au comité et au caissier.

**6. ELECTIONS STATUTAIRES**

**Démission :**

M. Christian Kohli se retire en tant que verificateur des comptes. La FSL le remercie pour le travail effectué durant ces nombreuses années. Le comité propose Monsieur Dominique Boll pour le remplacer. Il est élu à l’unanimité.

M. Christian Quinodoz se retire de la fédération après de 5 années de comité pour des raisons professionnelles. Il a oeuvré au sein de la FSL en tant que Vice-Président de notre fédération et responsable du site internet. Le Président lui remet un présent pour le remercier de ces années de bons et loyaux services rendus à la Ville de Sion.

**Comité :**

Pour la constitution du nouveau comité il se doit de réélire les membres actuels qui ont tous accepté de se remettre à disposition pour un nouveau mandat statutaire de 2 ans. Il s’agit de Mme Isabelle Giannada, Messieurs Raymond Delavy et Jérôme Déchanez ainsi que du Monsieur Sébastien Lamon, Président. Ces 4 candidatures sont soumises à votation et acceptées à l’unanimité.

Le Président remercie la salle, au nom des 4 personnes réélues, pour leur confiance.

Statutairement un poste reste donc à pourvoir. Le comité propose Monsieur Bernard Hug comme 5ème membre et vice-Président.

Monsieur Hug sédunois, marié et père de 3 enfants œuvre depuis de nombreuses années au sein de différentes sociétés locales sédunoises. Chef de vente chez SFS pour la région ouest Suisse, Monsieur Hug est actif dans le domaine de la quincaillerie professionnelle. Ayant fait partie de diverses sociétés durant sa vie (fanfares, foot, ski-club, etc), il est membre actuellement du moto-club Tous Vents de Sion et de la Guggenmusick Eksapette. Président du comité d’organisation de la fête de la Vieille Ville de Sion, Monsieur Hug répond aussi au titre de vérificateur de compte pour diverses sociétés sédunoises. Monsieur Bernard Hug absent malheureusement ce soir, retenu par une obligation professionnelle, vous transmet ses meilleures salutations. Sa candidature est soumise à votation et acceptée à l’unanimité.

Actuellement compte tenu de nos activités, le comité ne juge pas nécessaire d’intégrer un 6ème membre voir un 7ème membre.

Le poste de la présidence reste à réélire. Monsieur Dechaney prend la parole et soumet à la salle la réélection du Monsieur Sébastien Lamon. Ce dernier est réélu à l’unanimité.

7. **DEMISSIONS - ADMISSIONS - EXCLUSIONS.**

Deux demandes d’admission sont parvenues à la FSL :

* Association du marché de Noël de Sion qui comme son nom l’indique gère le marché de Noël durant la période des fêtes.
* Ensemble Adhoc, orchestre d’amateurs qui fête l’année prochaine ses 20 ans d’existence et qui a pour but d’exercer publiquement des œuvres musicales.

Après examen de leurs statuts, le comité propose d’accepter leur demande. L’assemblée suit le préavis du comité et souhaite la bienvenue à ces nouvelles sociétés.

Concernant les démissions, la FSL regrette le départ de l’association Los Rocieros qui cesse ces activités faute de membre et du Delta-club Valais.

Cette année, aucune exclusion n’est à signaler.

M. Sébastien Lamon rappelle que toutes les sociétés qui fusionnent, changent de dénomination ou modifient leurs statuts doivent les transmettre au comité de la FSL.

La FSL compte 132 sociétés à ce jour.

**8. DIVERS**

Une explication concernant l’affichage des lotos est donnée. Les affiches mensuelles sont prises en charge par la FSL (environ 15.- de cotisation), et imprimées par l’imprimerie Varone à Sion. Les affiches offertes par GIME sont imprimées par Imprimex. La FSL va prendre contact avec la Ville pour trouver des solutions adéquates à tous.

La société Sion pétanque et la fanfanre de la Police cantonale ont été tirés au sort pour recevoir les bouteilles traditionnelles.

Madame Elisabeth Roduit, Chœur mixte de St-Guérin et Monsieur Augustin Michaud, Resto du Cœur de Sion se voient remettre un diplôme pour les remercier après 10 ans de présidence au sein de leur société.

Le président, M. Sébastien Lamon, remercie Monsieur Philippe Varone, Président de la Ville de Sion pour sa présence à notre assemblée de ce soir. Sont remerciés également, les membres du comité pour leur travail, les sociétés pour leur confiance puis invite l’assemblée à partager le verre de l’amitié.

Fin de l’assemblée : 20.15

 Isabelle Gianadda, secrétaire FSL